

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 30 novembre 2015

(Membres présents : 10/11 ; absents excusés : Jean-Baptiste GUION)

Le Conseil Municipal

☞ **Recensement 2016**

Le conseil municipal recrute Mme LAURENT Sandra en tant qu'agent recenseur, par l'intermédiaire du service « Missions temporaires » du centre de gestion.

☞ **Logement 102**

Le Conseil municipal accepte la demande de préavis de Mr WENDLING et Mme PATTEY et attribue le logement à

☞ **Schéma Directeur de Coopération Intercommunale**

La loi NOTRe impose aux communes de moins de 5000 habitants de se regrouper avec d'autres communes voisines. Une proposition de schéma a été élaborée par la Préfecture et doit être validée par la communauté de communes et les communes concernées.

Le conseil municipal donne un avis défavorable à la fusion de la Communauté de Communes des Haut du Doubs avec celle de Mont d'Or Deux Lacs créant une nouvelle communauté de communes.

Pour information, le Communauté de Communes du Mont d'Or Deux Lacs a refusé la fusion.

Le conseil municipal donne un avis défavorable au projet de fusion du Syndicat des Eaux des Combes Derniers avec les structures ayant compétences de l'eau sur le périmètre de la nouvelle communauté de communes.

☞ **Téléphone employé communal**

Le conseil municipal décide de fournir un téléphone portable à l'employé communal pour faciliter son travail.

☞ **Vœux du maire**

Le conseil municipal invite la population le vendredi 22 janvier 2016 à 20h à la salle des fêtes de Remoray.

☞ **Repas des plus de 60 ans**

Il aura lieu dès la réouverture de l'Auberge.

Le Maire
Jean-Paul VUILLAUME